

Santé Publique. Journal mensuel, Paris, octobre 1947.

Sous le titre « La première école pour enfants paralysés vient d'ouvrir ses portes », le Dr Hardillier apporte d'intéressantes précisions sur une innovation dont il n'est pas besoin de souligner la portée humanitaire, et qui est due à l'initiative du Dr B. Lafay, Conseiller de la République. C'est ainsi que s'étendent aux infirmes, à ceux qui, auparavant, étaient condamnés à l'inactivité et à l'ignorance, les bienfaits d'une solidarité sociale toujours plus active.

«... En Angleterre, il existe, à Londres, 39 écoles externats pour enfants estropiés, aveugles, sourds-muets ou arriérés. Chaque catégorie ayant naturellement ses classes séparées.

» Les classes sont au rez-de-chaussée pour les enfants estropiés. Le matériel est adapté à leur état. Le repas de midi est fourni à l'école. La surveillance médicale est assurée. L'enseignement primaire est donné ainsi qu'un enseignement de travail manuel préparatoire à l'apprentissage. Lorsque les enfants quittent l'école à seize ans, ils sont suivis par une assistante sociale qui les aide à trouver du travail ou les place en foyer d'apprentissage.

» Mais c'est à Manchester que se trouve l'école externat pour enfants infirmes conçue sur un type comparable à celle qui vient d'être créée en France, à la porte d'Ivry. L'école de Manchester compte actuellement 160 enfants inscrits sur lesquels une moyenne de 130 fréquentent régulièrement l'école.

» Aux Etats-Unis, il existe à peu près dans chaque Etat une ou des écoles pour enfants estropiés au-dessous de 16 ans. Le Wisconsin, à lui seul, en possède huit qui fonctionnent sur les bases suivantes : les villes doivent supporter le coût de l'éducation dans la mesure où il ne dépasse pas celui des écoles ordinaires. Le surplus est fourni par l'Etat.

» En Italie, la ville de Milan a fondé une école modèle qui comptait avant guerre 200 élèves. A part la partie éducative proprement dite, un immense parc, des jeux variés adaptés spécialement et tous les moyens de traitement se trouvent dans cette école. Chaque matin, quatre autobus de 60 places chacun parcourent la ville selon un plan préétabli pour recueillir les écoliers.

» L'Italie possède de nombreuses écoles spéciales annexées aux établissements médicaux pour enfants infirmes.

» En Norvège, en Suisse et en U.R.S.S., il existe également des écoles spéciales pour enfants infirmes.

» Le docteur Bernard Lafay a réussi, au prix de bien des efforts, à faire créer à Paris la première école consacrée aux enfants paralysés. Ce n'est encore qu'une école pilote ; selon les résultats acquis, d'autres seront créées ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE

» D'après le recensement qui est actuellement en cours, on peut chiffrer de 1500 à 2000 environ, pour Paris, le nombre de petits paralysés restés en dehors de la fréquentation scolaire.

» Il a fallu, bien entendu, surmonter des difficultés. Les enfants doivent être transportés, chaque jour, de leur domicile à l'école de la porte d'Ivry. Deux cars font quotidiennement un large circuit à travers Paris, ils prennent les enfants à leur porte et les ramènent le soir. Les enfants déjeunent à l'école où un menu substantiel leur est servi. L'école est entièrement gratuite.

» L'enseignement est donné comme pour les autres élèves. On a voulu éviter l'erreur qui aurait consisté à grouper dans une même école tous les infirmes de la capitale. Les enfants auront l'impression qu'ils vont à une école ordinaire, comme les autres enfants, ils sont tout simplement des écoliers. Ce contact sera profitable à tous, les uns y gagneront une plus grande confiance dans leur destinée, les autres une plus grande bonté, stimulée par des liens d'amitié qui se créeront entre les uns et les autres.

» Pour calmer certaines craintes, il est utile de dire que ces petits infirmes ne sont pas des malades, encore moins des contagieux. Ne seront admis à l'école que des enfants porteurs de séquelles d'anciennes affections, comme des poliomyélitiques guéris, mais partiellement paralysés et qui ne sont pas plus dangereux pour leurs voisins qu'un amputé, par exemple. L'admission est d'ailleurs soumise à un contrôle médical rigoureux.

» L'aménagement de la nouvelle école a fait l'objet d'une étude spéciale. Les bancs et les tables sont adaptés aux besoins particuliers des enfants, des lits spéciaux permettent à ceux qui doivent demeurer couchés de suivre l'enseignement sans fatigue. A part cela, la classe ressemble à une classe ordinaire.

» De l'avis du docteur Bernard Lafay, il faudrait disposer, à Paris, d'au moins six écoles semblables, chacune ayant un rayon d'action correspondant à plusieurs arrondissements, suivant leur étendue et la densité de leur population, les frais de transport seraient sensiblement réduits puisque le trajet moyen pour aller chercher ou ramener les enfants serait moins étendu. D'autre part, toutes les grandes villes de France devraient disposer bientôt d'un nombre suffisant d'écoles spéciales pour que nos petits infirmes puissent recevoir une éducation scolaire qui leur permettra de devenir des jeunes gens instruits et pourvus d'un métier adapté à leurs possibilités.

» Déjà, la rentrée scolaire sera pour nos petits paralysés qui fréquenteront l'école de la porte d'Ivry, une entrée dans un monde nouveau pour eux, désormais, la vie aura un but : apprendre et connaître... »